

INSCRIPTION AJOURNÉ AUTORISÉ À CONTINUER (AJAC)

A déposer physiquement à la scolarité au plus tard un mois après le début des cours.

LEA

Je soussigné(e) :

N° d'étudiant(e) :

Mail :

Inscrit(e) en 2017/2018 en LEA (j'entoure les informations qui me concernent) :

	L1	L2	L3
	Anglais/Chinois	Anglais/Japonais	Anglais/Allemand
<u>parcours</u> :	DROIT	CIVILISATIONS	TRADUCTION
			Anglais/Espagnol
			ECHANGES INTERNATIONAUX

déclare devoir m'inscrire dans les cours suivants (pour l'année antérieure non validée et pour ce semestre) :

ATTENTION : Il ne s'agit pas de choisir les cours que vous voulez suivre. Vous devez impérativement vous inscrire dans tous les enseignements non validés précédemment (en choisissant le jour et l'horaire de votre cours dans les différents menus proposés – voir la page internet des plannings : <http://www.eila.univ-paris-diderot.fr/enseignement/lea/edt> – afin d'aménager votre emploi du temps).

Code du cours	Intitulé du cours	N° du Menu du cours*

* Si aucun créneau n'est compatible avec votre emploi du temps, indiquez « impossible ».

P.S. : Si vous n'avez pas la place d'indiquer ici tous les cours nécessaires, merci de poursuivre au dos de ce document.

Date :	Signature de l'étudiant(e) :
---------------	-------------------------------------

RAPPEL DE LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR CONCERNANT LE STATUT AJAC

⇒ Inscription obligatoire à effectuer dans le mois qui suit le début des cours en déposant à la scolarité ce formulaire dûment complété et signé. L'inscription pédagogique de l'étudiant ne pourra pas être réalisée pour le semestre si le délai n'est pas respecté.